

Union FO Restauration Ferroviaire

Convention Collective

La Direction Générale du Travail nous à réunit pour faire le point sur les arguments émis par les organisations syndicales le 16 juillet 2019.

Arguments listés par la chef des négociations:

- Lien de subordination fonctionnelle entre l'agent et le chef de bord.
- Le Contrôleur est le chef d'équipe du personnel à bord.
- Une organisation atypique.
- La Sécurité dans les tunnels.
- Des éléments symboliques comme la médaille du chemin de fer.
- Une carte de circulation SNCF.
- La CCNRF garante de l'article 20.2.
- Le plan de prévention en liens étroits avec la SNCF.
- Sur Eurostar 2 agents Eurostar et 2 Momentum pour la sécurité.
- Contrôle des billets sur Eurostar.

Les Organisations Syndicales rappellent à la DGT:

- Le décret organise le travail et la convention collective les conditions de travail et que l'articulation de l'un va avec l'autre.
- L'intérêt pour l'employeur de changer de CCN pour diminuer certains avantages type taux de cotisation retraite, ancienneté, etc...
- Si une négociation avec les employeurs de la restauration de collectivité doit être menée, la méconnaissance de notre activité fera des négociations compliquées hors la Convention Ferroviaire connaît notre activité.
- Un rappel que le service à terre ne peut être dissocié du service à bord.
- La restauration ferroviaire a toujours dépendu du transport avec les différents acteurs Ministère et Direccte.
- Un rappel que le donneur d'ordre est la SNCF à bord et à terre.

Le Direction Générale du Travail précise:

- Un accord a eu lieu entre les partenaires et la CMP, l'UTP étant prêt à un élargissement de la Convention Ferroviaire.
- A ce stade la décision de l'UTP n'est pas définitive. L'UTP veut discuter à l'issue de la négociation de la convention ferroviaire.
- La DGT conseille de voir le ministère des transports d'ici 2020.
- La DGT va attendre que soit négociée la convention ferroviaire pour se positionner ce qui peut reporter à 2020 cette dernière.

La délégation Force Ouvrière

Eric Cosson (Newrest Wagons-Lits), André Leroux (Facilit'rail France), Zohir Benmerah (Momentum)

Paris, le 16 juillet 2019